Lourdes (65) : Awalkhan K., migrant afghan ayant obtenu l’asile, mis en examen pour terrorisme ; il est soupçonné d’avoir voyagé en Afghanistan pour se former militairement et d’être rentré en France animé d’intentions djihadistes

10/08/2026 à 13h18



Selon Le Monde, Awalkhan K., 28 ans, avait obtenu l’asile en France en se présentant comme un jeune Afghan persécuté par les talibans – accusé d’espionnage, torturé, contraint de fuir en 2021. Réfugié après un périple via la Turquie, il s’était finalement établi en France depuis novembre 2023, où le droit d’asile lui avait été accordé.

Trois ans plus tard, cette version est mise à mal par une enquête antiterroriste. Selon les informations du Monde, confirmées par le Parquet national antiterroriste, l’homme a été mis en examen le 3 juillet pour association de malfaiteurs

terroriste et apologie du terrorisme, puis placé en détention provisoire après son interpellation à Lourdes.

Les enquêteurs le soupçonnent au contraire d'être proche des réseaux qu'il prétendait fuir – le réseau Haqqani et les talibans pakistanais (TTP). Tout est parti d'un signalement citoyen sur la plateforme Pharos en 2025, concernant un compte TikTok faisant l'apologie du TTP. L'enquête a permis de remonter jusqu'à Awalkhan K., domicilié à Lourdes et employé comme plongeur. Des photos et vidéos retrouvées sur ses téléphones le montrent en Afghanistan, armé, en tenue militaire, aux côtés de talibans – un séjour clandestin que les enquêteurs situent entre décembre 2025 et mars 2026, via Istanbul puis l'Iran.

D'autres éléments inquiètent les enquêteurs : des messages évoquant le djihad armé et le souhait de mourir en martyr, une vidéo de décapitation, des photos de lui devant des monuments parisiens (dont la tour Eiffel) le visage dissimulé, ainsi qu'un vidéomontage le représentant en treillis avec le visage de Sirajuddin Haqqani en surimpression.

Le suspect conteste ces accusations : il affirme être parti en Iran pour rendre visite à son épouse hospitalisée, et non en Afghanistan – bien que les données techniques de son téléphone indiquent le contraire. Ses avocats, Mes Réda Ghilaci et Emilie Quinton, dénoncent une absence de preuve d'"actes matériels intentionnels" et rappellent la présomption d'innocence.

Un point souligné par un spécialiste, Gilles Dorronsoro (Paris-I Panthéon-Sorbonne) : l'hypothèse d'une mission confiée par les talibans eux-mêmes paraît peu crédible, ces derniers s'étant engagés contre le terrorisme international depuis leur retour au pouvoir – contrairement à l'organisation Etat islamique, seul acteur régional à revendiquer un agenda international. L'enquête doit désormais déterminer si Awalkhan K. a bénéficié d'un appui organisé ou s'il agissait dans une

démarche individuelle.